

Décision 22-DCC-162 du 30 août 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du
groupe My Mobility par la société Chequers
Partenaires

Posted on: 30 août 2022 | Secteurs :

SERVICES

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Chequers
Partenaires

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

My Mobility

Lire

Le texte intégral

126.35 Ko